



**- :- COMMUNIQUE RELATIF AU CONCOURS DIRECT D'ENTREE A
L'ECOLE SUPERIEURE D'ECONOMIE APPLIQUEE (ESEA)
ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026- :-**

Pour le compte de l'année universitaire 2025 – 2026, il est ouvert un concours direct de recrutement d'étudiants sénégalais pour l'entrée à l'Ecole supérieure d'Economie Appliquée - ESEA de l'UCAD.

Le concours direct d'entrée à l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée - ESEA de l'UCAD est ouvert aux bacheliers des séries L, S, et STEG, âgé(e)s au plus de 24 ans au 31 décembre 2025.

Les diplômes de l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA) d'une durée de formation de quatre (04) ans sont délivrés conformément aux exigences du système LMD. Le concours est ouvert dans les départements suivants :

- Aménagement du Territoire, Environnement et Gestion Urbaine : ATEGU (formation d'Ingénieurs des Travaux de l'Aménagement du Territoire et de la Gestion Urbaine),
- Développement Communautaire et Formation : DECOF (formation des Inspecteurs de l'Animation du Développement (1^{ère} option) et formation des Médiateurs Pédagogiques (2^{ème} option),
- Planification Economique et Gestion des Organisations : PEGO (formation des Ingénieurs des Travaux de planification).

Composition du dossier de candidature

- Une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ESEA précisant la filière choisie par le ou la candidat (e) ;
- La photocopie légalisée du baccalauréat ou du relevé de notes légalisé du baccalauréat ;
- Un extrait de naissance datant au moins de six (06) mois ;
- Un certificat de visite et contre visite de moins de trois (03) mois.
- Dix mille Francs CFA (10.000 Frs CFA) représentant les frais de dossier payable à partir de la **Plateforme (in touch)**.

NB :

- Les candidats admissibles devront présenter l'extrait de casier judiciaire et une copie du certificat de nationalité avant de subir les épreuves orales.
- Le dépôt des dossiers de candidature se fera sur la plateforme de l'ESEA :
- <https://concours.ucad.sn/>
- L'inscription à l'ESEA n'autorise pas la double inscription dans une autre structure de formation durant la même année universitaire.
- L'option (ATEGU ou DECOF ou PEGO) doit être explicite dans la demande de candidature jointe au dossier adressée au Directeur de l'ESEA.

Épreuves

Les épreuves écrites du concours direct d'entrée dans les départements précités se dérouleront ainsi qu'il suit :

Option : Aménagement du Territoire, Environnement et Gestion Urbaine

- Une épreuve commune de Culture Générale (ATEGU, DECOF, PEGO) ;
- Une épreuve de Spécialité (ATEGU) ;
- Une épreuve de Mathématiques (niveau classe terminale L) commune l'option ATEGU et DECOF.

Option : Développement Communautaire et Formation (DECOF)

- Une épreuve commune de Culture Générale (ATEGU, DECOF, PEGO) ;
- Une épreuve de Spécialité (DECOF) ;
- Une épreuve de Mathématiques (niveau classe terminale L) commune l'option ATEGU et DECOF.

Option : Planification Economique et Gestion des Organisations (PEGO)

- Une épreuve commune de Culture Générale (ATEGU, DECOF, PEGO) ;
- Une épreuve de Spécialité (PEGO) ;
- Une épreuve de Mathématiques (niveau classe terminale S, STEG) pour l'option PEGO.

Sur la base du nombre de places disponibles, les candidats (es) sont déclarés définitivement admis à l'issue des épreuves orales.

Programmation du concours :

Date d'ouverture du dépôt de dossier : **lundi 28 Juillet 2025**

Date de clôture du dépôt de dossier : **Mercredi 3 Septembre 2025**

Déroulement des épreuves écrites du concours dans les locaux de l'ESEA

- **Mardi 09 Septembre 2025**

- **Mercredi 10 Septembre 2025**

